



Houm Papa Band ASBL

Houmpapaband72@gmail.com

Rue du Tilleul, 24A
4681 Hermalle-sous-Argenteau

0437.721.309

Objet : Procès-verbal de l'Assemblée Générale Exceptionnelle du vendredi 9 juin 2023

Le vendredi 9 juin 2023, l'Assemblée Générale Exceptionnelle de l'ASBL Houm Papa Band s'est tenue au café La Renaissance, 11, rue Haute à Visé

Une feuille de présence a été signée par les membres présents, en leur nom ou en tant que mandataire. Celle-ci est disponible en annexe.

L'Assemblée Générale était présidée par M. FABBRO Olivier, président de l'association. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Mme. LECRENIER Stéphanie, secrétaire de l'association. Cette dernière est responsable de la rédaction du Procès-Verbal, et de M. CORNIL David, chargé de la lecture des statuts, du règlement d'ordre intérieur et de la lecture des comptes en sa qualité de trésorier de l'association.

Après avoir vérifié que l'Assemblée Générale était en nombre pour siéger et après avoir vérifié les procurations, le président ouvre la séance à 20h20.

Le président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Exceptionnelle :

1. Lecture et approbation des nouveaux statuts (vote à main levée)
2. Lecture et approbation du règlement intérieur (vote à main levée)
3. Lecture des comptes 2022.
4. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2022 (vote à main levée)
5. Élections des membres effectifs (vote à bulletin secret)
6. Désignation des membres effectifs

Dans les discussions qui ont suivi, les éléments suivants ont été avancés, et les résolutions suivantes ont été prises :

Pour le point 1 :

- Lecture des statuts par David Cornil.
- Aucune question des membres.
- Votés et acceptés à l'unanimité.

Pour le point 2 :

- Lecture du règlement d'ordre intérieur par David Cornil.
- Question de Jean-Luc Mohimont : « Pour rentrer la déclaration d'accident ce ne serait pas plutôt 3 jours ? ». David répond qu'il va se renseigner mais est plutôt sûr que c'est 8 jours ».
- Voté et accepté à l'unanimité.

Pour le point 3 :

- Lecture des comptes 2022.
- Jean-Luc Mohimont propose d'ajouter le résultat de l'année précédente sur le résumé. David Cornil lui répond que cela sera fait.
- Aucune question.

Pour le point 4 :

- Rapport des vérificateurs Ludovic Letihon et Audrey Neufcourt.
- Pas de question.
- Approbation des comptes à l'unanimité.

Pour le point 5 :

- Elections des nouveaux membres effectifs.
- Dépouillement des bulletins de vote par Kevin Gilon et Corine Merken.

Pour le point 6 :

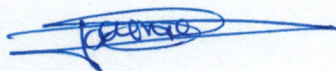
- Résultats des votes :
 - David Cornil élu avec 28 voix/29
 - Olivier Fabbro élu avec 29 voix/29
 - Stéphanie Lecrenier élue avec 28 voix/29
 - Kevin Levaux élu avec 23 voix/29
 - Roland Ruth élu avec 26 voix/29
 - Ludovic Sarkozy élu avec 19 voix/29
- Tous les candidats ont donc été élus

Olivier Fabbro termine la réunion en remerciant Josiane Mestdagh et Viviane Lavennes pour leur travail au sein des membres effectifs précédents. (Surtout pour le voyage à Shanghai)
Il remercie également Kevin Levaux pour son travail lors du 50^{ème} anniversaire du groupe.
Enfin, il félicite Bruno Fabbro pour sa première direction de groupe lors des Rugby Days.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 21h45

Le vendredi 9 juin 2023, à Visé,

Le secrétaire de séance



Le président

